Republique D'Hatts

An oeu cent unreas de l'ansersance de

Noue, Filor, Elie Letorde, Arpenteur ; solt and la pution tion ne Misses, compute de l'Arise. identifie, patente, et impose suz # 201-517-202-7.

Um Gourde cinquante centimes 17445-0 et 085714 uu. Soussigne.

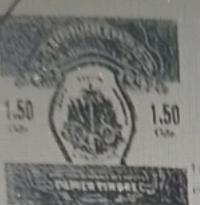
Certificas avoir ete requis ce jour, par Comite le l'Association pour la developpement de l'Azile A.D.A - representes par l'Azile A.D.A - representes par l'Azile.

Naic delestin et Francenet Denius demeurant tous deux à l'Azile.

Identifies aux e 003-335-334-9, et 003-247-886-7. Aux fins d'artenter sonner et lever le plan figuratif d'un carreau de terre dependent
de l'Aziltation lelle-vue Lelievre dite vervesu lere sention de L'Allle. acquisitions faites des heritiers de feu adelson Delva. representer par. Thelasmise Delva d-c-d laisbant Ossan Alexandre. Lacques
Bonifare. Merilus Boniface Mae Camsor Saul. Identifies aux e 003009-370-6, 003-356-405-9 et 003-009-320-6 et les heritiers de feu
Silas Ledin d-c-d- representes par : Snoy Cassamajor assiste de da
mere veuve Edouarldo Cassamajor, identificaure 008-356-405-8 et 03246-226-7. Les membres du comite nous declarent qu'ils vont avanionner
ce terrain au profit du departement de la Sante publique pour la construction d'un hopital.

Four y pervenir, nous avons observe le vrai nord, qui est de l'ainute 32 degret de l'anneu en cours. D'ou notre plan ci-apres determine les extensions et les afornement du sus-dit terrain. Fait et clos sous les jours aux, cate et an que dessus. Nous Arpenteur et le coaite, auxus signe la Ninute.

Megistre L # 2 des actes civils, dans transcrit.



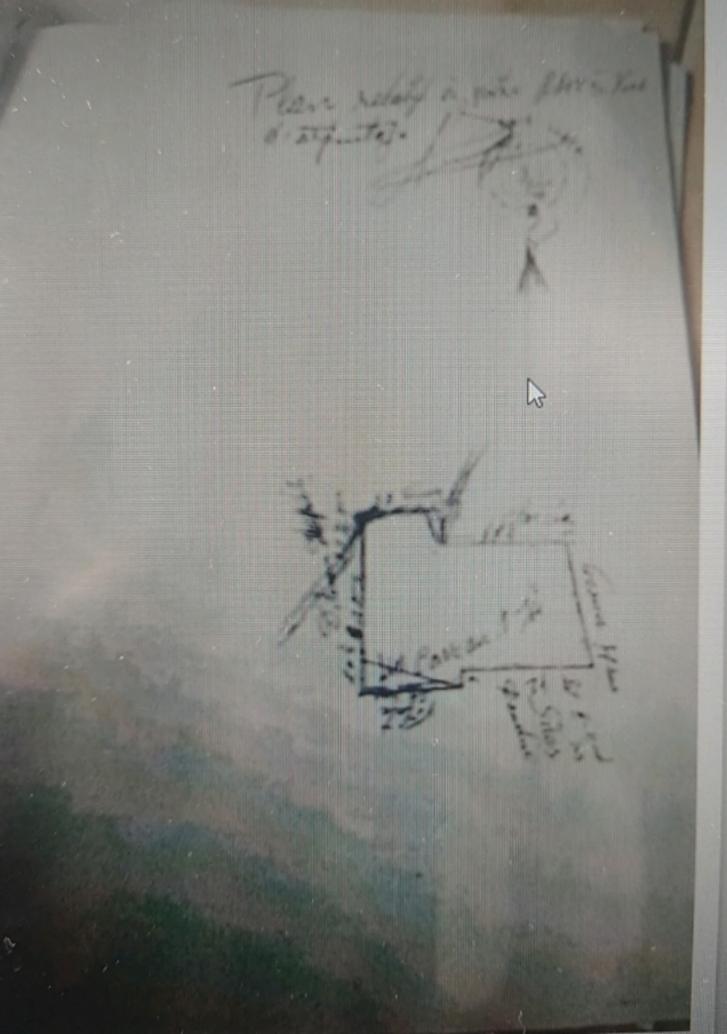
G5 Nº 115838

en la renidence de l'Azile, ressort de resenti

Maivil de Nippen, mounnigne identifie patents es I we should company continue impose our le revenu aux # 001-244-533.7, 174.3-6 The service pour l'exercice en cours. - A comparu en son Eture le to de Movembre 2005, le comité de l'annociation pour le sevelegesas l'assie A.U.A representes par Maxo celestin et Franceret Leans or seletaire descurant et domiciliés à l'Azile identifies ess ? 35-- 34-9 of 301-247-386-7. Lenquels ont, par ces presentes fact the t. - crire vife et irrevocable au ministère de la Santé publisse se-.... inthe for Josette Bijou identifice au f 001-213-493-9. ... In construction d'un hopital. Presents et acceptants une proprieif se la contenance d'un carreau de terre dependant de l'habitation : Lilievre dite Gerveau lere section communale de l'Annie. -- on teurs disjonent de terrain au moyen de l'acquisition qu'infactes des heratiers de feu Adelson Delva representée par delacise - ... decedee representée par Ossan Alexandre, Jacques Soniface. Farilus boniface, dame Camper Saul nee Laula Gourdet identifices all # 203-009-320-0, 003-356-405-8, 003-009-320-6, et 007-246-23appert perimetre et partage effectués en leur faveur par le simistère se l'Argenteur Edner Merisier en date du 26 Decembre 2000. et les teritiers de feu Silon Dodin décede representés par Sans Causa-Empor essisti de su mere dama Edoualdo Capsanajor nee Porcilia de Austria 25ent2fies mux # 008-356-405-0, 007-246-236-7. legget terrain est borné au Mord par Genner et Clereta, au Sud par Determe of dome Commor a l'Est pur Villate et Sioualde et a l'encet

Leggel terrain est borné au Nord par Genner et Clercia, au Sul la Ditence et dume Gunner a l'Est pur Villate et Edoualde et a l'aut par Genor et Dutenon, tel qu'il est établi dans le plan relatif de procéd verbel ministère de l'Arpenteur Milor blie Laborde date de l'arrentes 2007, unregistre à l'Asile le les Ducentre 2007 au relie à succ 13 du Magistre Lib dus notes divite dument transcrit. Ainsi pre cet immenté de pourpoit et somporte avec toutes une circonstances et dependances unue su ples exemples retenir ni reserver.

propriete squae de abuse lui uppartunant, en verte des presentes à





MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Direction Henerale

DG-02-11/ 04397

Port-au-Prince, le

03 FEV. 2011

AUTORISATION

Vu la requête d'autorisation sollicitée par « L'Hôpital Communautaire de Référence de l'Azile » représenté par Docteur Nadège EMILE identifiée au # 003-886-621-6 et sur la recommandation de la Direction d'Organisation des Services de Santé (DOSS).

Nous, Docteur Gabriel THIMOTHE, Directeur Général du Ministère de la Santé Publique et de la Population, octroyons à « L'Hôpital Communautaire de Référence de l'Azile » une autorisation de fonctionnement pour une période de Trois (3) aus renouvelables à compter du 2 février 2011 au 1^{et} février 2014.

Cet Hôpital tiendra compte de la Politique Nationale de Santé et des normes de dispenser des soins de qualité à la collectivité dans le respect des lois et règlements de santé en vigueur dans le pays.

Fait à Port-au-Prince, le 2 février 2011

Dr Gabriel THIMOTHI Directeur General

Janah.

pour copie conforme :

Collationnèe a la minute Me.Estonna Lapaix Notare